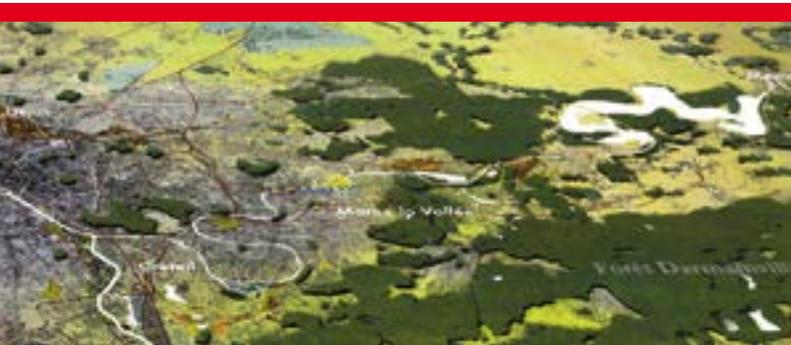




La Métropole du Grand Paris
s'engage tous les jours pour...



Vous souhaitez en savoir plus ?



DÉVELOPPER
un modèle urbain
social et économique
durable

FAIRE
RAYONNER
son territoire à
l'international

 @GrandParisMGP
 Métropole du Grand Paris
www.metropolegrandparis.fr

CONCEPTION ET RÉALISATION : MGP © MARS 2018
CREDITS PHOTOS : © JAUJUF

5 minutes
pour
comprendre...

AMÉLIORER
la vie de ses
7,2 millions
d'habitants

SOUTENIR et
HARMONISER
le développement
des territoires

11 territoires + Paris
131 communes
7,2 millions d'habitants

46,8 millions de visiteurs / an : 1^{ère} destination au monde
4,1 millions d'emplois : 1^{er} pôle d'emploi d'Europe

75 % du PIB régional et 25 % du PIB national
7 sur 10 créations d'entreprises en Île-de-France se font dans la Métropole

1^{er} parc d'Europe de bureaux
avec 38 millions de m² de surface

FAITS & CHIFFRES

Une gouvernance équilibrée et partagée

- 1 Conseil composé de 209 élus représentant les 131 communes et désignés à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec au moins un représentant par commune.
- 1 Bureau composé du président, de 20 vice-présidents et de 10 conseillers délégués représentatifs de toutes les sensibilités et de tous les territoires.
- 1 Conseil de développement (présidé par Méka BRUNEL, Directrice Générale de Gecina) représentant la société civile, pour proposer une approche spécifique et prospective des réalités et des enjeux.

7 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- | | |
|---|--|
| • FINANCES | • HABITAT ET LOGEMENT |
| • PROJET MÉTROPOLITAIN | • AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, INNOVATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES, R&D |
| • DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & ATTRACTIVITÉ | • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN |
| • DÉVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT | |

Un système de coopération inédit

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, créée au 1^{er} janvier 2016. C'est un système inédit à 2 niveaux (Métropole / territoires). Cette innovation institutionnelle permet de traiter les sujets de manière pertinente à un niveau stratégique pour la Métropole, pragmatique et opérationnel pour les territoires.

La Métropole est dotée de 5 compétences stratégiques :

2 COMPÉTENCES PROPRES



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE DU CADRE DE VIE

Plan Climat, qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores, transition énergétique, mobilité durable.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

Restauration de cours d'eau, ouvrages de protection, désimperméabilisation des sols.

Une Métropole en actions

3 COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES COMMUNES ET TERRITOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières



DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Zone d'activité, actions de développement économique



POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

Améliorations du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- « Inventons la Métropole du Grand Paris », le plus grand concours d'urbanisme et d'architecture d'Europe.
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 : la Métropole assure la maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique.
- La mise en œuvre du Fonds d'investissement métropolitain.
- La réalisation des schémas stratégiques :
 - Plan climat-air-énergie métropolitain (PCAEM)
 - Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
 - Plan de l'habitat et du logement métropolitain (PMHH)
 - Schéma numérique d'aménagement métropolitain (SMAN)
- L'extension du service Vélib'/Métropole à 400 stations hors de Paris.
- La plateforme Grand Paris Métropole Tech et le programme « Explorateurs du numérique ».
- Le guichet unique post-Brexit.
- Les dispositifs « Centres-villes vivants » et « Logistique métropolitaine ».
- Le dispositif « Métropole roule propre ! »